

## L'Union nationale des Missions Locales signe une première convention de partenariat avec l'Agefiph pour renforcer l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap

Mardi 8 octobre 2024, au Havre, à l'occasion des Rencontres nationales des Missions Locales, Stéphane VALLI, président de l'Union nationale des Missions Locales (UNML), et Christian PLOTON, président de l'Agefiph, ont signé une première convention nationale de partenariat pour les quatre années à venir. Par celle-ci, l'Agefiph et l'Union nationale des Missions locales partagent une ambition commune et s'engagent dans la mise en œuvre de priorités destinées à renforcer l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap.

Paris  
Le 9 octobre 2024  
—  
Communiqué de presse

### Une coopération renforcée pour un accompagnement sur mesure

Avec cette première convention 2024-2027, l'Agefiph et l'UNML engagent un nouveau cadre de coopération, pour répondre aux enjeux de cohésion sociale et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap. L'objectif est de rapprocher leurs actions pour gagner en efficacité afin de faciliter l'accès à l'emploi, la sécurisation des parcours, et la formation des jeunes en situation de handicap.

Les actions prévues sont conçues et mises en œuvre en cohérence et en articulation avec France Travail et le réseau pour l'emploi, et devront notamment permettre de mieux accompagner les entreprises pour le recrutement de ces jeunes.

### Des besoins spécifiques, parfois méconnus

Les jeunes en situation de handicap occupent une place particulière et présentent des problématiques spécifiques. En 2023, en un an, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi en situation de handicap, âgés de moins de 25 ans, a augmenté de 4% pour les hommes et de 10% pour les femmes.



Selon l'étude IFOP réalisée pour l'Agéfiph en novembre 2021, les jeunes en situation de handicap rencontrent de nombreux freins dans leur accès à l'emploi, un parcours présenté comme long et complexe. Ainsi la durée moyenne de leur dernière recherche d'emploi s'établit à 7,6 mois contre 4,2 mois pour les jeunes actifs de 18 à 30 ans sans handicap.

Le repérage des situations de handicap rencontrées par les jeunes reste complexe, certains jeunes semblent réticents à faire état de leur handicap, tandis que les Missions Locales constatent qu'une part conséquente des jeunes accompagnés sont en situation de handicap non reconnue et ainsi non éligibles aux aides et compensations prévues pour favoriser leur accès à l'emploi, la formation et l'alternance. Cette convention vise à lever les points de blocage dans le parcours professionnel de ces jeunes.

### **Une mobilisation renforcée au service de l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap**

La convention s'articule autour de cinq axes :

- Développer l'interconnaissance et les coopérations directes entre l'Agéfiph et le réseau des missions locales ;
- Renforcer l'expertise des référents handicap et des conseillers généralistes au sein des missions locales afin de faciliter le repérage, l'orientation, l'accompagnement et l'insertion des jeunes en situation de handicap ;
- Renforcer l'accès à la formation et à l'alternance ;
- Renforcer les coopérations en direction des entreprises ;
- Renforcer les coopérations en matière d'études, d'expérimentations et d'innovations.

**Christian Ploton, président de l'Agéfiph**, souligne « *que s'ils partagent les mêmes aspirations que l'ensemble de la jeunesse, les jeunes en situation de handicap restent confrontés à des discriminations et des freins à l'embauche plus importants. Avec cette première convention avec l'UNML, nous espérons que plus aucun jeune concerné ne passe entre les mailles du filet et reste sans solution pour son avenir professionnel.* »

**Pour Stéphane Valli, président de l'UNML**

*« Les jeunes en situation de handicap occupent une place particulière et présentent des problématiques spécifiques. Il est essentiel de renforcer la collaboration entre acteurs de l'insertion des jeunes en*



*situation de handicap. Cette convention destinée à être déployée sur tous les territoires incarne cet objectif. »*

#### **A Propos de l'Union nationale des Missions Locales**

L'Union nationale des Missions Locales (UNML) assure l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés. Le réseau national des Missions Locales se compose de 440 structures, présidées par les élus locaux et compte 6 800 lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Les Missions Locales accompagnent chaque année plus de 1,1 million de jeunes dans leur parcours d'insertion.

<https://www.unml.info/>

Suivez l'UNML sur LinkedIn, Instagram, Facebook et X.

#### **A PROPOS DE L'AGEFIPH**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

**Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph\_**

#### **Contacts Presse Agefiph :**

Agence Wellcom/ [agefiph@wellcom.fr](mailto:agefiph@wellcom.fr)/ 01 46 34 60 60

Ghislaine [Cristofolletti/g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:Cristofolletti/g-cristofolletti@agefiph.asso.fr)/ 06 21 65 41 96

#### **Contacts Presse Union nationale des Missions Locales**

Edith Le Gourrier – [elegourrier@unml.info](mailto:elegourrier@unml.info) – 06 35 82 20 46